



ENVIRONNEMENT
Consultants en Biologie

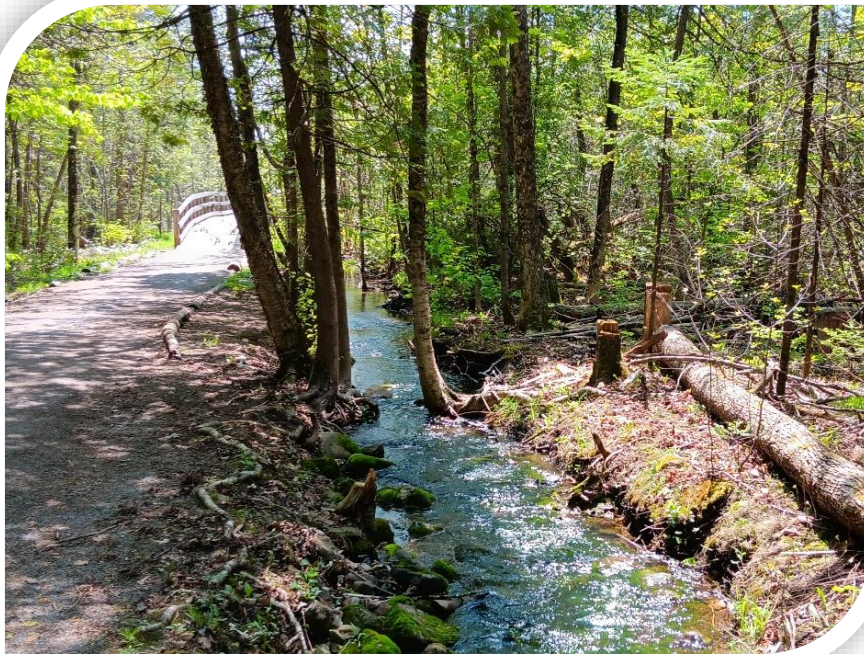
Dès maintenant,
Pour la vie !

Fondation Forêt Boucher

Résumé - Plan d'actions de conservation

2025-2030

Avril 2025

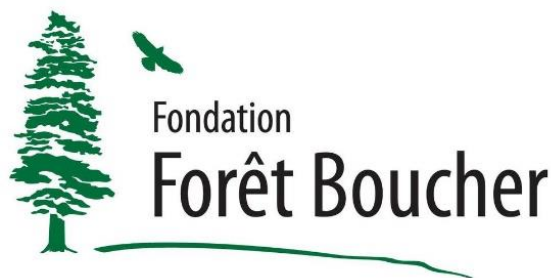


A.J. Environnement inc.
495, rue Frontenac
Mont-Laurier (Qc) J9L 2L3
819-499-3996



Client

Fondation Forêt Boucher
Rue Samuel-Edey, Gatineau, QC J9J 1R8
Gatineau (Québec)
J9J 1R8



A23-FFB01

Consultant en biologie

A.J. Environnement inc., siège social
495 rue Frontenac
Mont-Laurier (Qc)
J9L 2L3

A.J. Environnement inc., centre de services
733 chemin Jean-Adam
Piedmont (Qc)
J0R 1R3

Équipe de travail

Vinny Batista, biologiste

Laurence Daigneault, géographe
Justin Larouche, biologiste
William Perreault, biologiste
Patricia Houle-Bertand, tech. en environnement
Alexandre Chéné, tech. bioécologie
Magalie Bouhéret, tech. bioécologie
Julie Lapalme, biologiste sénior
Ariane Vallée, prof. en environnement

Coordination, supervision et réalisation de
la campagne terrain, analyse et rédaction
Rédaction
Rédaction
Rédaction du résumé
Rédaction et révision
Campagne terrain, cartographie et analyse
Cartographie
Révision et édition
Révision

Vinny Batista, biologiste B.Sc.
Membre ABQ # 4818

2025-04-28

date



1. POURQUOI PROTÉGER LA FORÊT BOUCHER?

Située à Aylmer, la forêt Boucher est un écosystème remarquable de 271 hectares, riche en biodiversité. Elle abrite notamment 28 espèces animales et végétales à statut protégé. Depuis sa création en 2007, la Fondation Forêt Boucher œuvre à la conservation de ce patrimoine naturel en s'appuyant sur une approche qui intègre à la fois la protection de l'environnement, l'éducation et l'accessibilité à la population. Cette mission vise à faire de la forêt un espace vivant où les citoyens développent un sentiment d'appartenance, tout en préservant ses fonctions écologiques essentielles.

Le Plan d'actions de conservation 2025-2030 fait suite au Plan de conservation élaborée en 2021. Il a permis de planifier avec précision sur un horizon de 5 ans (2025-2030) une série d'actions qui favoriseront le maintien des écosystèmes et la protection de la biodiversité de la forêt Boucher.

2. LES MENACES ACTUELLES

La forêt Boucher fait face à plusieurs menaces naturelles et humaines qui mettent en péril son équilibre écologique. Sur le plan naturel, les espèces exotiques envahissantes, les maladies et les effets des changements climatiques ont été identifiés comme étant les principaux enjeux présents sur le territoire. Sur le plan humain, la hausse d'activités humaines non contrôlées, notamment les visiteurs circulant hors des sentiers, la fragmentation d'habitat causé par le développement immobilier à l'intérieur ou à l'extérieur des limites et la pollution lumineuse et sonore, impacte la qualité des milieux naturels et perturbe la faune.

3. LES OBJECTIFS POUR 2025–2030

Le cœur du plan d'actions de conservation repose sur la préservation de l'intégrité de la richesse écologique de la forêt Boucher, qui compte plus d'une dizaine d'écosystèmes distincts. Chacun d'eux possède des fonctions écologiques et une biodiversité particulière. La diversité et la proximité de tous ces écosystèmes sur le territoire augmentent la résilience de la forêt face aux perturbations et favorisent son utilisation par la faune. La stratégie consiste donc à maintenir la diversité de ces milieux, à préserver leur intégrité biologique lorsque possible, ou à tout le moins, à sauvegarder leurs fonctions écologiques. Certains de ces écosystèmes ont été identifiés comme prioritaires pour la conservation.

TABEAU 1 : MILIEUX D'INTÉRÊTS TRAITÉS DANS LE PLAN D' ACTIONS DE CONSERVATION

Écosystèmes prioritaires pour la conservation de la biodiversité (ÉPCB)	
Érablière à caryer cordiforme	Herbaciaie à phalaris roseau# 1, 2, 3 et 4
Érablière à érable argenté ≥ 90 ans	Étang vernaux
Cédrière mixte 30-50 ans	Alvars potentiels
Frênaie à frêne noir et feuillus tolérants	Genévraie
Sapinière à thuya occidental ≥ 90 ans	Friche du nord est
Marais arbustif	Autres groupements floristiques



Parmi les écosystèmes les plus emblématiques, l'érablière à caryer cordiforme occupe une place centrale. Cette forêt ancienne, dont certains peuplements ont plus de 150 ans, héberge une grande diversité floristique et faunique. Elle est particulièrement menacée par le développement immobilier et par la présence localisée de nerprun, une espèce envahissante. Pour la protéger, le plan prévoit l'élimination des espèces envahissantes, la mise en place de mécanismes juridiques pour y restreindre le développement et la reconnaissance de cette zone comme écosystème d'intérêt prioritaire.

La frênaie à frêne d'Amérique, souvent imbriquée dans les érablières, est quant à elle sévèrement affectée par l'agrile du frêne, un insecte ravageur. Le remplacement des frênes mourants par d'autres essences indigènes déjà présentes dans le peuplement est une mesure essentielle pour éviter une perte massive de couverture forestière. Elle permettra d'accélérer le processus de succession végétale et d'assurer ainsi le maintien de l'habitat pour les espèces qui y vivent.

La frênaie noire représente quant à elle un milieu humide essentiel à la biodiversité et elle est également fortement affectée par l'agrile du frêne. Cette perturbation peut modifier l'équilibre hydrologique et ouvre la voie à l'envahissement par des espèces exotiques envahissantes comme le nerprun et l'alpiste roseau. Le plan propose donc de restaurer ces milieux par la plantation d'essences indigènes déjà présentes dans le milieu et capables d'assurer des fonctions écologiques similaires au frêne noir, en plus d'y effectuer un contrôle du nerprun. Un suivi rigoureux dans le temps est également recommandé afin de préserver les fonctions écologiques du milieu.

Plus au sud, on retrouve des érablières à érable argenté en milieux humides, elles aussi riches en biodiversité. Celles-ci sont particulièrement vulnérables aux variations hydrologiques causées par le drainage et aux changements climatiques. La conservation de leur structure naturelle et l'interdiction de toute modification hydrique y sont des priorités.

La forêt abrite également des cédrières mixtes et des sapinières à thuya occidental, milieux essentiels à plusieurs espèces à statut. Ces milieux sont menacés par l'assèchement et les perturbations humaines. Les actions proposées comprennent la création de zones tampons, la régulation des accès et des mesures de suivi de l'état des habitats.

Les marais arbustifs, les étangs vernaux et les zones de friche jouent un rôle fondamental dans la régulation de l'eau, la reproduction des amphibiens et le maintien des corridors écologiques. Leur vulnérabilité face à l'enfrichement et à la pollution rend cruciale la mise en place d'un suivi hydrologique et d'un contrôle des espèces végétales dominantes comme l'alpiste roseau.

Enfin, certains milieux uniques comme les alvars potentiels ou la genévraie, bien que moins connus du grand public, renferment une biodiversité rare et spécialisée. Le plan prévoit de mieux les caractériser par des inventaires écologiques et de freiner leur dégradation en limitant les usages inappropriés et en sensibilisant la population à leur valeur écologique.

En complément des initiatives spécifiques à chaque peuplement, le plan d'action propose des mesures plus générales. Celles-ci comprennent la protection légale des milieux sensibles afin de limiter l'urbanisation, la création éventuelle d'une aire protégée, l'acquisition continue de données écologiques sur le terrain, ainsi que la mise en place d'aménagements propices à la faune, visant à préserver les espèces menacées.



4. LES CITOYENS AU CŒUR DE LA CONSERVATION

La réussite du Plan de conservation 2025-2030 repose sur un principe fondamental : la protection de la forêt ne peut se faire sans la participation active des citoyens. Que ce soit en marchant sur les sentiers balisés, en participant à une plantation, en transmettant ses connaissances ou en partageant simplement son attachement au lieu, chaque geste compte.

Ce plan prévoit notamment le développement de sentiers éducatifs pour permettre aux familles, aux écoles et aux visiteurs de découvrir les trésors cachés de la forêt tout en la respectant. Des initiatives comme l'école en forêt et les camps de jour offriront aux jeunes l'opportunité de vivre des expériences immersives dans la nature, tout en leur inculquant les principes du respect de l'environnement et de la curiosité écologique. La création d'une érablière à vocation pédagogique offrira un espace de rassemblement intergénérationnel où traditions et nature se rejoignent.

Les citoyens pourront également jouer un rôle direct dans la restauration de la forêt, notamment à travers des activités de plantation de végétaux indigènes, de suivi de la biodiversité (science participative), ou même en devenant ambassadeurs du territoire auprès de leurs proches. En renforçant les liens entre les humains et leur forêt, la Fondation souhaite créer un véritable mouvement de mobilisation citoyenne.

5. FINANCEMENT ET SOUTIEN

Pour réaliser les actions prévues, le plan identifie plusieurs sources de financement, notamment des programmes gouvernementaux et des fondations spécialisées en environnement. En complément, la Fondation poursuivra ses efforts de sensibilisation et de mobilisation citoyenne en organisant des campagnes de financement local et en sollicitant l'appui de bénévoles engagés.

6. CONCLUSION

Le Plan d'actions de conservation 2025-2030 constitue une proposition concrète pour répondre aux enjeux de conservation qui touchent la forêt. À travers une série d'actions ciblées, il permettra de répondre aux besoins urgents en matière de préservation des écosystèmes, de protection des espèces menacées et de gestion des pressions engendrées par l'activité humaine.

Ce plan agira à titre de guide pratique pour les cinq prochaines années. Il fournit les outils nécessaires à la Fondation Forêt Boucher, à ses partenaires et à la communauté afin de poser des gestes concrets, éclairés et cohérents sur le terrain, tout en tenant compte des réalités scientifiques, écologiques, légales et sociales du territoire. Le procédurier fourni permettra également d'agir de façon ordonnée et efficace. Ainsi, chaque projet, intervention et collaboration pourront s'inscrire dans une vision claire et durable.

Le plan est également un appel à la participation, à la bienveillance envers ce milieu naturel et à l'action collective. Que vous soyez promeneur occasionnel, résident passionné, élève curieux ou professionnel engagé, vous avez un rôle à jouer. La forêt Boucher est un héritage vivant, un milieu fragile, mais résilient et surtout un espace que nous sommes en mesure de préserver collectivement.